

PROJET PEPS TRIEVES

CR de la réunion de la commission Communication

24 janvier 2020 de 9h30 à 12 heures au Granjou à Monestier

Référents commission : Christelle Deschamps, Hervé Leclerc

Présents : Brigitte Bonhomme, Claude Didier, Jean-Pierre Filiâtre, Jacqueline Tantet (pour la 1^{ère} partie de la réunion)

Excusés : Hervé, Christelle, Noëlle

Ordre du jour :

- 1/ Rencontre entre commissions Méthodologie et Communication
- 2/ Communication en direction des communes et des élus
- 3/ Etude des 2 devis de la banderole pour le local des Sagnes
- 4/ Site externe/interne
- 5/ Communication en direction des entreprises
- 6/ Flyer - affiche en direction des demandeurs d'emploi
- 7/ Réseaux sociaux : Facebook et LinkedIn
- 8/ Nouvel article pour Les Nouvelles du pays
- 9/ Permanences au Granjou à Monestier

Tour de table rapide

Brefs échanges sur la réunion candidature de la veille.

Rappels des points vus lors de la dernière réunion.

1/ Rencontre entre Commissions Méthodologie et Communication

Il est rappelé le fonctionnement de la commission Communication (rediscuté lors de la réunion du 10 janvier et lors du CLE du 16 janvier 2020).

- Validation obligatoire des documents pour la communication externe par le Comité de pilotage.
- Demande que la Commission Communication reçoive des autres commissions les documents proposés ou produits pour la communication.
- Pour chaque production ou tâche : désignation de la /des personnes en charge du travail + dates de retour du travail.

Echanges

Les 2 commissions sont en quelque sorte au service des autres commissions, d'où la nécessité de partager les comptes-rendus et de les diffuser à tous les référents.

Présentation par Jacqueline des documents produits par la Commission Méthodologie pour un meilleur fonctionnement : Guide de gestion d'une réunion, Compte-rendu type/modèle, Fichier de suivi des besoins. Ces documents n'ayant pas été diffusés au sein de la Commission Communication, nous prenons l'engagement de les lire et de les utiliser à l'avenir.

Demande d'établir un plan de communication à 2 mois diffusé à tous.

Décisions

- Programmer ce dernier point à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

- Jacqueline nous diffusera à l'avenir tous les cr des réunions de la Commission Méthodologie.
- La Commission Communication enverra à tous les membres de la Commission Méthodologie et à tous les référents des commissions les cr de ses réunions.
- Brigitte diffuse à Jacqueline et aux membres de la Commission Méthodologie les cr des 2 dernières réunions de la Commission Communication.

2/ Communication en direction des communes et des élus

Echanges

Il faut avoir une approche globale. L'article pour les bulletins municipaux doit être accompagné d'un mél de présentation/d'une lettre d'accompagnement. Il faut, en plus, présenter le projet aux nouvelles listes électorales.

Article pour les Bulletins municipaux : Hervé et Brigitte ont rendu l'article. Les remarques faites par Christelle ont été prises en compte. Jean-Pierre et Claude envoient les leurs à Brigitte en début de semaine prochaine.

Décisions

- Après prise en compte des remarques reçues, Brigitte envoie l'article aux membres du COPIL pour validation le 6 février.
- Claude envoie la semaine prochaine une proposition de lettre d'accompagnement, qui devra ensuite être soumise au COPIL du 6.
- Jean-Pierre se charge de nous proposer un texte pour présenter le projet aux nouvelles listes électorales. Texte à faire valider par le COPIL du 6.
Ensuite, ce document sera distribué au prochain CLE du 20 février pour que les participants puissent le donner en main propre aux porteurs des nouvelles listes de leur commune.

3/ Etude des 2 devis de la banderole pour le local des Sagnes

Comme prévu lors de notre dernière réunion, Brigitte, en charge du dossier, a demandé un 2^e devis à ACOM Publicité de Monestier selon les mêmes critères que le devis demandé en décembre à IPP de Seyssins.

Nous sommes tous d'accord pour ne pas demander d'autres devis à des prestataires sur internet.

On a donc 2 devis comparables : ACOM Publicité = 200,40 euros et IPP = 236,40 euros.

Echanges

Les 2 devis ont 36 euros de différence. 2 devis avec des critères quasiment similaires. Devis d'IPP plus détaillé et nettement plus professionnel. Délai de fabrication plus court chez ACOM bien que non noté sur devis (dit oralement). Critère de l'entreprise locale la plus proche non déterminant car ACOM sous-traite pour la fabrication. IPP a ses propres ateliers de fabrication et les matériaux utilisés sont français. IPP a une antenne à Avignonet, YOUCARVE, et travaille également dans le Trièves (festival Art'Street à Mens, Mairie de Monestier, Collectif d'Entraide du Trièves...).

Décisions

- Brigitte contacte les 2 entreprises pour quelques renseignements complémentaires (fait et noté ci-dessus).
- Elle envoie les 2 devis aux membres du COPIL pour choix le 6 février avec un résumé de nos échanges.

- Après le choix, elle s'occupera de lancer la fabrication.

4/ Site externe/interne

Site interne/intranet

Accessible avec identifiant et mot de passe. Jean-Pierre a proposé une solution technique et une trame, début décembre, soumise à quelques personnes. Jean-Pierre a tenu compte des remarques (mode d'emploi, co-voiturage, recherche dans le site, ...).

Demande de validation par le comité de pilotage du 6 pour une dépense de 300 euros pour l'hébergement du site.

Décisions

- Dès acceptation, Jean-Pierre se charge seul de charger les documents. Pour ce faire, il demande à tous les référents l'envoi des fichiers en pdf des cr des réunions, articles, affiches, flyers, documents divers....
- Jean-Pierre enverra l'URL provisoire dès l'ouverture du site.
- Formation : grâce à la convention en cours avec l'Association EPN - Espace Public Numérique de Mens, nous pourrions disposer d'un local équipé pour assurer des formations pour expliquer comment utiliser le site. Date à fixer quand le site sera lancé.
Equipement de cette salle : 7 ordinateurs + 1 imprimante + 1 vidéoprojecteur + code wifi. Ce local est sur le même palier que les locaux de Peps. La clé sera dans la boîte à clés extérieure.
- Brigitte et Agnès se sont proposées pour gérer/alimenter ce site interne. Il sera nécessaire de voir quelle organisation ? Qui fait quoi ?

Site externe

Une priorité, à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Sera hébergé sur la même plate-forme avec la même URL.

Nécessité de faire appel à un graphiste. Devis à faire faire et à faire valider en COPIL.

5/ Communication en direction des entreprises

Christelle a proposé de relancer la com auprès des entreprises.

Utiliser le fichier avec contacts et méls des entreprises rencontrées.

Décisions

- Attente du retour et de l'avis de la Commission Entreprises qui se réunit le 30 janvier.

6/ Flyer - affiche en direction des demandeurs d'emploi

Elisa a accepté de relancer sur le mode du flyer Entreprise le flyer pour les chômeurs réalisés en août 2019. A décliner aussi sous forme d'affiche... On attend la réception des fichiers.

- Vérifier le contenu. A faire valider en COPIL et voir ensuite pour les tirages et la diffusion.

7/ Réseaux sociaux : Facebook et LinkedIn

Déjà évoqués lors de la réunion du 10 Janvier.

LinkedIn : réseau social professionnel qui ne correspond pas à notre problématique. Site plutôt destiné à des cadres.

Facebook : n'est pas une priorité pour le moment. Notre priorité : le site en externe.

Nécessite une personne responsable et du temps très régulier pour gérer le compte ou la page. Nécessite un travail de groupe sur ce que l'on pourrait mettre sur notre page et quelles informations diffuser. Jacqueline se propose.

8/ Nouvel article pour Les Nouvelles du pays

Article axé Entreprises qui doit être prêt pour le début février pour une parution dans le bulletin de mars. Ne pas oublier de faire référence à l'article précédent.

- Claude s'en charge et le soumet pour relecture.
- Article à faire valider par le COPIL du 6 février.

9/ Permanences au Granjou à Monestier le mardi de 14 à 16 h

Au dernier CLE, Isabel Bonnaire du Granjou a signalé le problème des permanences d'information au Granjou depuis janvier. Le lieu a été modifié et l'info n'a pas circulé. Marie-Line avait signalé ces absences mais personne n'a fait attention à son mél.

C'est un problème collectif et les permanences ne peuvent reposer sur une seule personne. Les personnes doivent se sentir à l'aise pour expliquer le projet et convaincre..

Décisions

- Brigitte se charge de contacter les personnes n'habitant pas loin de Monestier pour proposer un partage des dates en s'inscrivant sur Framacalc.
- Avec l'organisation suivante : inscription sur Framacalc des permanences. Chaque personne qui tient une permanence inscrit son nom.
- Brigitte se charge de vérifier comment l'info est diffusée au Granjou et elle voit aussi du côté de Pôle emploi et de la Mission locale pour rediffuser l'info.

Prochaine réunion : vendredi 14 février 2020 de 9h30 à 11h30 à Monestier au Granjou

Compte-rendu de Brigitte